

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

Relation école-famille

Mise en œuvre du Conseil des parents dans un CO fribourgeois selon la Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire : entre prescription théorique et concrétisation

Auteur	Elizabete Vaz Da Veiga
--------	-------------------------------

Superviseure	Prof. Tania Ogay
--------------	------------------

Date	19.12.2024
------	------------

Introduction

La collaboration entre l'école et les familles constitue un pilier fondamental de l'éducation contemporaine. Dans le canton de Fribourg, la Loi scolaire de 2014 (LS) a introduit le Conseil des parents (CdP), un dispositif innovant visant à renforcer l'implication parentale dans la vie scolaire. Ce nouvel organe consultatif reconnaît les parents comme des acteurs essentiels du système éducatif et vise à établir une collaboration étroite entre les familles, les enseignants et les autorités scolaires, conformément à l'article 31 de la LS.

Cette étude explore la mise en place et le fonctionnement du CdP dans un Cycle d'Orientation, avec pour objectif d'évaluer son impact sur la relation école-famille. En s'appuyant sur des cadres législatifs définis par la Loi scolaire (LS) et le règlement d'application de la Loi scolaire (RLS) et sur des modèles théoriques tels que ceux d'Epstein (2011), Hoover-Dempsey et Sandler (2005) ou de Périer (2005), cette recherche interroge les dynamiques d'implication parentale et les obstacles rencontrés dans ce contexte spécifique. En parallèle, les théories du changement éducatif, développées par Cros (2004) et Gather Thurler (2004), situent la création du CdP dans un contexte plus large de réforme et d'innovation. Ces perspectives permettent de comprendre les conditions nécessaires à la réussite de telles initiatives, tout en identifiant les obstacles potentiels. Le cadre théorique s'appuie également sur les difficultés identifiées dans d'autres instances participatives en France, au Québec et dans le canton de Vaud, telles que la faible participation parentale, le manque de pouvoir décisionnel ou encore l'inefficacité des réunions. Ces observations servent de base pour examiner si le CdP fribourgeois fait face à des défis similaires.

L'étude se concentre sur les perceptions des acteurs impliqués – parents, enseignants et direction – afin d'identifier les forces et faiblesses du CdP, tout en évaluant le niveau de collaboration entre les parents et l'école. Elle vise également à déterminer si l'application de la loi scolaire répond aux attentes en matière de participation et de coopération, tout en formulant des pistes d'amélioration concrètes. En analysant les réussites et limites de ce dispositif, ce travail s'inscrit dans une perspective plus large de renforcement de la collaboration école-famille et de promotion d'une participation parentale active et constructive, contribuant ainsi à la réflexion sur les pratiques collaboratives au sein des établissements scolaires.

Méthode

La méthodologie adoptée pour cette étude repose sur une approche qualitative permettant de recueillir et d'analyser en profondeur les perceptions et expériences des acteurs impliqués dans le CdP. Les données ont été collectées à travers des entretiens semi-directifs auprès de plusieurs parents, du directeur d'établissement, d'une enseignante et d'une membre du Comité d'école. Avant la collecte des données, une discussion a eu lieu avec les répondants pour leur expliquer les objectifs de l'étude, l'utilisation des données collectées et les limites de la confidentialité en raison de la taille réduite du CdP, rendant possible leur identification. Les participants ont été consultés quant à leur volonté d'accepter ces conditions et ont donné leur accord explicite. Par la suite, des codes ont été attribués à

chaque répondant (par exemple, Dir1 pour le directeur, Ens1 pour l'enseignante, Par1, Par2 pour les parents, etc.) afin de respecter les principes éthiques de la recherche et d'assurer la protection de leurs données personnelles.

Les entretiens ont été structurés autour de thématiques clés, telles que la communication entre école et parents, la participation aux activités du CdP, les défis organisationnels et les attentes des différents acteurs. Ces thématiques ont été élaborées à partir d'une revue de la littérature et des cadres législatifs définis par la LS et le RLS. L'objectif principal était de capturer des données narratives riches pour comprendre les dynamiques internes et externes du CdP.

Pour le traitement des données, une analyse a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo, suivant les principes méthodologiques décrits par Paillé et Mucchielli (2012). Les données ont été organisées en catégories et sous-catégories reflétant les principaux enjeux identifiés, tels que l'implication parentale, la qualité des interactions, et les obstacles à la participation active.

Enfin, le protocole méthodologique s'est appuyé sur les recommandations de Beaud et Weber (2010) concernant la conduite et l'analyse des enquêtes qualitatives. Cette approche a permis d'offrir une compréhension approfondie des défis et opportunités liés au fonctionnement du CdP.

Résultats

Les résultats de cette étude révèlent plusieurs points fondamentaux sur le fonctionnement et les défis du CdP dans le contexte du Cycle d'Orientation fribourgeois. Ce conseil est unanimement reconnu comme un espace de dialogue essentiel entre les familles et l'école, permettant de partager des informations, de discuter des préoccupations et d'explorer des solutions collectives. Cependant, son efficacité et son attractivité sont limitées par plusieurs obstacles structurels et organisationnels.

L'un des principaux freins identifiés réside dans le rôle strictement consultatif du CdP. Bien qu'il offre une plateforme pour exprimer les points de vue parentaux sur les questions scolaires, ce rôle ne confère aucun pouvoir décisionnel concret aux membres. Cette absence de pouvoir engendre une frustration notable parmi les participants, qui perçoivent leur engagement comme symbolique, voire inutile, dans certains cas. Ces constats rejoignent les travaux de Périer (2005), qui soulignent les limites des dispositifs consultatifs lorsqu'ils ne permettent pas une influence tangible sur la gouvernance scolaire.

En parallèle, la faible participation des parents constitue un autre défi majeur. Cette situation découle d'une communication insuffisante sur les objectifs, les rôles et les bénéfices liés au CdP. Une partie des parents méconnaît son existence ou son utilité, ce qui limite leur mobilisation. De plus, la redondance des thématiques abordées lors des réunions, souvent perçues comme peu pertinentes ou répétitives, tend à désengager les membres actifs. Larivée (2011) met en lumière l'importance de diversifier et de rendre les thématiques plus stimulantes pour encourager une implication accrue des familles.

D'autres obstacles émergent, tels que les contraintes organisationnelles, notamment un manque de temps ou de ressources pour développer des projets significatifs. De plus, une certaine asymétrie dans les relations entre les membres est parfois ressentie, certains parents ayant l'impression que leur contribution n'est pas pleinement valorisée ou prise au sérieux.

Malgré ces limites, le CdP représente un dispositif prometteur pour renforcer la collaboration entre l'école et les familles. Les membres actifs reconnaissent son rôle dans l'amélioration de la communication, la résolution de problèmes ponctuels et la sensibilisation à certaines problématiques scolaires. Pour maximiser son potentiel, des ajustements sont nécessaires : clarifier ses objectifs, diversifier les thématiques, renforcer la formation et le soutien des membres, et envisager une évolution de son rôle consultatif vers une participation plus influente dans certaines décisions.

Conclusion

Le Conseil des parents constitue une initiative fondamentale pour renforcer la collaboration entre l'école et les familles. Cependant, cette recherche montre que son potentiel est encore largement sous-exploité en raison de défis structurels et organisationnels. Pour en maximiser l'impact, une révision de son rôle consultatif, une communication renforcée et une diversification des thématiques abordées semblent indispensables. Ces ajustements pourraient revitaliser cet organe participatif et en faire un véritable levier de participation parentale.

Au-delà de ces constats, cette étude souligne la nécessité d'une collaboration durable et participative pour accompagner les réformes éducatives. Une planification rigoureuse, combinée à une flexibilité dans les modalités de fonctionnement, pourrait permettre au CdP de mieux répondre aux attentes des familles et des écoles (Monetti & Caumeil, 2002).

Enfin, ces résultats ouvrent des perspectives pour des recherches futures, notamment une analyse comparative avec les conseils de parents d'autres établissements, ou une exploration approfondie de l'intégration des familles issues de l'immigration. Ces travaux contribueraient à une compréhension plus globale et équitable des dynamiques école-famille en Suisse (Vatz-Laaroussi et al., 2008).

Bibliographie

- Beaud, S., Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. Éditions La Découverte.
- Cros, F. (2004). La recherche en éducation : une nouvelle forme d'accompagnement de l'innovation, entre acteurs et décideurs politiques. In G. Pelletier (Ed.), *Accompagner les réformes et les innovations en éducation : consultance, recherches et formation* (pp. 101-124). L'Harmattan.
- Epstein, J. L. (2011). *School, family, and community partnerships : Preparing educators and improving schools* (2nd ed.). Westview Press.
- Etat de Fribourg. (2014). Loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS). https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/411.0.1
- Etat de Fribourg. (2016). Règlement de la loi sur la scolarité obligatoire (RLS). https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/411.0.11
- Gather Thurler, M. (2004). Accompagner l'innovation de l'intérieur : paradoxes du développement de l'organisation scolaire. In G. Pelletier (Ed.), *Accompagner les réformes et les innovations en éducation : consultance, recherches et formation* (pp. 69-100). L'Harmattan.
- Hoover-Dempsey, K.V., & Sandler, H.M. (2005). *Final Performance Report for OERI Grant # R305T010673: The Social Context of Parental Involvement: A Path to Enhanced Achievement*. Presented to Project Monitor, Institute of Education Sciences, U.S. Department of Education. <http://hdl.handle.net/1803/7595>
- Larivée, S. J. (2011). L'établissement de relations école-famille collaboratives et harmonieuses. Des types d'activités, des obstacles, des enjeux et des défis. In J. Pharand, L. Portelance, & C. Borges, *La collaboration dans le milieu de l'éducation : dimensions pratiques et perspectives théoriques* (pp. 161-180). Presses de l'Université du Québec.
- Monetti, V., Caumeil, J. (2002). *Certitudes et paradoxes de l'innovation: état des lieux, états d'esprit*. INRP.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Périer, P. (2005). *École et familles populaires : Sociologie d'un différend*. Presse universitaire de Rennes.
- Vatz-Laaroussi, M., Kanouté F., & Rachédi, L. (2008). Les divers modèles de collaborations familles immigrantes-école : de l'implication assignée au partenariat. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 291-311.